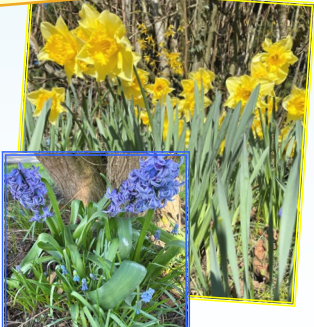




**Remise en état de l'abri pique-nique**  
(service technique)



**Réalisation complète du porche et portail**



**Création espace Fitness et Aire de jeux**





Chères Lucéennes, chers Lucéens,

Comme de tradition, au cours des mois de mars et d'avril le Conseil Municipal débattrait des orientations budgétaires de la commune et voterait son budget annuel. C'est dans une période contrainte et compliquée que nous allons devoir élaborer ce nouveau budget communal. Même si nous ne sommes pas trop concernés par la hausse du coût de l'énergie, grâce à notre réseau chaleur et à un contrat d'électricité négocié jusqu'en décembre 2023, les hausses des coûts en général vont fortement impacter nos dépenses de fonctionnement. La flambée des prix entraînera des conséquences dans tous les domaines : en alimentaire, pour la préparation des repas cantine, à l'administratif, sur le prix du papier ; ou encore pour les travaux, avec le coût des matériaux. La liste n'est malheureusement pas exhaustive. Nous le savons, le contexte national est tendu et ne porte guère à l'optimisme, la principale difficulté pour les toutes prochaines années sera de concilier notre politique de développement

avec les nécessaires arbitrages budgétaires, afin de ne pas compromettre nos équilibres financiers. Concernant nos investissements nous souhaitons, tout de même, maintenir notre politique d'investissement pour toujours améliorer les conditions de vie et les conditions d'accueil de notre commune. Nous poursuivrons en 2023 la même tendance que les années précédentes et toujours sans augmentation du taux de la fiscalité locale.

Un dossier que nous aimerions voir se concrétiser pour cette année 2023, c'est l'arrivée d'un nouveau médecin. Nous y travaillons ardemment et espérons sincèrement aboutir dans notre recherche.

Eloignés de la crise sanitaire nous pouvons aborder le printemps et l'été avec plus de sérénité, notre vie festive reprend grâce au tissu associatif et leurs bénévoles, nous les remercions pour leur implication et le don de leur temps ainsi que les élus impliqués dans de nombreuses manifestations. Cette année verra aussi le retour du repas des têtes blanches qui aura lieu le 11 novembre à la salle polyvalente.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, observations, critiques, ou questionnements en utilisant les différents moyens mis à votre disposition.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Prenez soin de vous.

Pascal Dupuis

## Agenda

**Cinéma salle Belleville** : Prochaines Séances les mardis à 14h00 et 20h00  
25 avril - 16 mai - 6 et 27 juin 2023

**Amicale des écoles** : Bric à broc rue de l'Hôtel de ville, dimanche 14 mai  
Fêtes des écoles, Parc de la mairie, vendredi 23 juin à partir de 18h00

**Rallye Motos de la Sarthe** : Centre ville, samedi 6 et dimanche 7 mai

**Comité des fêtes** : Randonnée gourmande semi nocturne  
Samedi 13 mai à partir de 18h00  
Bric à Brac, dimanche 2 juillet Terrain de Belleville

**USL Athlétisme** : Ronde de Frédo, samedi 27 mai à partir 16h30  
Centre ville, Randonnée 5km - Courses adultes et enfants

**Challenge Inter-associations communal** : Complexe sportif A. COTTIN  
Samedi 3 juin à partir de 13h30

**Fête de la Musique** : centre bourg, 17 juin à partir de 19h00

**Musique municipale** : Apéro-concert, 17 juin Parc de la mairie

**Exposition estivale** : Mairie, Salle des mariages à partir du 1 juillet

**Fête nationale** : Feu d'artifice , Défilé et Lucéenne party 13 - 14 juillet

## Sommaire

2 - Edito du Maire

3 - Piscine municipale

4 - Bibliothèque

5 - Bibliothèque (suite)

6 - École les Lucioles

7 - Restaurant scolaire

8 - Sport et Loisirs

Espace Fitness et jeux  
Amicale des Parents d'élèves

9 - Sport et Loisirs

Ronde de Frédo

10 - Travaux

11 - Régie Interne

12 - Infos diverses

Musique municipale  
Comité des Fêtes

13 - Infos diverses

Collège Paul Chevallier

14 - Infos diverses

Communauté de communes  
Facture OM

15 - Infos diverse

Communauté de communes  
Facture OM

16 - Infos diverses

SYVALORM compostage

17 - Infos diverses

Sentier pédestre au fil du Loir  
GEMAPI

18- Infos diverses

Gobelets réutilisables  
Gestion raisonnée de l'eau

19 - Infos diverses

Projet Carbochage

20 - Infos diverses

LOIRCOSHÔP  
Énergéticien

### Ouverture au Public & Vacances Scolaires

Après une longue absence et à l'approche des beaux jours, le créneau d'ouverture au public du Mercredi fait son grand retour !  
À compter du Mercredi 12 Avril,

**la piscine vous accueillera deux fois par semaine :**

Mercredi - 15h00 à 17h15      Samedi - 15h00 à 17h15

La piscine municipale sera également **ouverte durant les 2 semaines des vacances de Pâques et durant tout l'été (Juillet & Août).**



**La piscine sera fermée :** Du **Mardi 16 Mai au Samedi 20 Mai** (Semaine de l'Ascension)  
**Vendredi 9 Juin / Samedi 10 Juin / Samedi 1<sup>er</sup> Juillet**  
**Les Lundis, Dimanches et Jours Fériés** (14 Juillet & 15 Août)

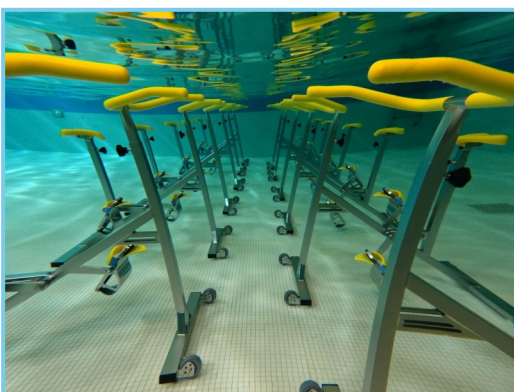
### Aquagym :

Cette activité suscitant une forte demande depuis de nombreuses années, nous rappelons aux Lucéennes et Lucéens désirant participer à l'activité « Aquagym » durant l'année prochaine (2023/2024) de se manifester dès que possible en se rendant auprès du secrétariat de la Mairie.

Les informations relatives aux prochaines inscriptions vous seront ainsi transmises dans les meilleurs délais !



**Aquabike :** Nouveauté : L'activité Aquabike est désormais accessible aux adolescent(e)s mesurant au moins 1m60 (plus d'âge minimum !) et accompagné(e)s par un adulte payant.



La 1<sup>ère</sup> séance est gratuite pour toutes et tous, alors si vous souhaitez vous accorder un moment convivial et de partage sportif « Parent - Enfant », n'hésitez plus !

Les Aquabikes peuvent aussi être loués librement durant les heures d'ouverture au public au sein d'un périmètre dédié à cet effet (durée : 30 minutes, location de 4 vélos simultanément maximum).

**Important :** Réservations obligatoires en Mairie du Grand Lucé

### Natation Adultes :

La piscine est accessible les **Vendredis midis (12h30/13h30)** aux adultes souhaitant nager librement ou se perfectionner en natation. Plus d'informations dans la rubrique « Natation Adultes » (site internet).

**Retrouvez l'intégralité du fonctionnement** (calendriers & horaires d'ouverture, tarifs, activités proposées...) sur le **site internet communal** (<https://www.mairie-legrandluce.fr/>) et par **voie d'affichage mural à la piscine.**





## L'année 2022 en quelques chiffres :

- 14777 prêts
- 108 nouvelles inscriptions
- 353 réinscriptions
- 507 livres acquis
- 471 livres retirés des collections
- 6218 livres en fonds propre au 31/12/2022 + 2143 livres appartenant à Sarthe Lecture = soit 8361 livres disponibles
- 28 abonnements à des magazines variés

## Les prochaines dates d'animations :

**Bébés lecteurs** – inscription obligatoire \_ 10h-11h : 13 avril, 25 mai, 29 juin

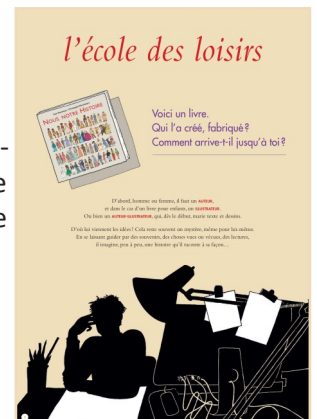
**Les histoires du mercredi** – entrée libre dès 3 ans \_ 10h30-12h : 12 avril, 24 mai, 28 juin

**Les jeux du mercredi** - entrée libre dès 3 ans \_ 10h30-12h : 5 avril, 10 mai, 7 juin, 5 juillet

## Zoom sur : Exposition « La fabrication d'un livre » du 7 avril au 3 mai

Conçue comme une réflexion sur l'univers de la création littéraire et artistique, cette exposition a pour objectif d'inviter enfants et adultes à découvrir ou à mieux connaître la chaîne de fabrication d'un livre et les différents métiers qui s'y rapportent. Notre souhait est aussi de donner aux enfants et aux jeunes l'envie de créer, d'écrire et de lire !

A partir de 7 ans. Exposition visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

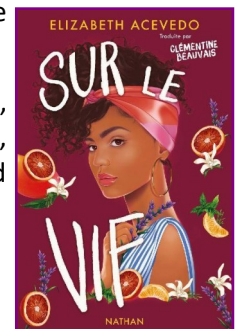


## Le prix chronos :

Le **Prix Chronos de littérature**, créé en 1996 par la Fondation Nationale de Gérontologie et repris en 2014 par l'**UNIOPSS** (Union nationale inter-fédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux), propose aux participants de lire des ouvrages ayant pour thème les relations entre les générations, la transmission du savoir, le parcours de vie, la vieillesse et la mort... "**Grandir, c'est Vieillir ; Vieillir, c'est Grandir**"

La bibliothèque propose la participation à la sélection lycéen et plus. Quatre romans à lire avant de voter pour votre préféré avant le 12 mai :

**Sur le vif**, **Elizabeth Acevedo**, Nathan; Emoni, 17 ans, a de l'or au bout des doigts. Entre ses mains, saveurs et épices composent des plats incomparables. Mais Emoni a aussi une petite fille de 2 ans, et elle jongle entre son rôle de jeune mère, les cours au lycée et le travail le soir pour aider sa grand-mère à payer les factures, sans beaucoup de temps pour rêver. Pourtant, l'ouverture dans son lycée d'un nouveau cours d'arts culinaires pourrait bien lui ouvrir de nouveaux horizons.



## N'oublie pas les fleurs, Genki Kawamura, Fleuve noir

Le soir du 31 décembre, Izumi rend visite à sa mère Yuriko pour les fêtes de fin d'année, mais cette dernière est absente. Il la retrouve finalement perchée sur la balançoire d'un parc voisin, où elle semble perdue. Cet événement n'est que le premier signe de la maladie qui la ronge : quelques mois plus tard, il apprend qu'elle est atteinte d'Alzheimer. À mesure que les souvenirs de Yuriko s'estompent, ceux de l'enfance d'Izumi resurgissent.

## Les narcisses blancs, Sylvie Wojcik, Arléa

Jeanne, âgée et malade, et Gaëlle, jeune squatteuse en recherche, se rencontrent par hasard, un soir d'orage et de tempête, dans un gîte d'étape sur les sentiers de Compostelle. Spontanément, elles prennent la route ensemble. Très vite, elles quitteront ce chemin de randonnée bien tracé pour un autre chemin, au cœur de l'Aubrac, de ses pâturages et de ses champs de narcisses.





## **Le vent te portera, Pauline Perrier, City**

À 23 ans, Lily a des rêves plein la tête. Mais, à la mort de son grand-père, ses espoirs s'effondrent. La jeune femme doit retourner vivre dans son village natal pour aider financièrement sa famille et s'occuper de sa petite sœur autiste. Lorsqu'elle découvre le journal intime que son grand-père tenait pendant la guerre, une phrase déclenche en elle un véritable électrochoc : « Je vais probablement mourir ici. Je dois partir si je veux vivre. »

Lily a l'impression que ce message lui est destiné. Il n'en faut pas plus pour la décider à tout quitter pour suivre son propre chemin.



## **Retour sur...**

### **Le marché de Noël**

Première participation pour la bibliothèque au marché de Noël organisé par la commune.

Outre la présentation de ses services, un petit livret d'idées de livres à offrir ou se faire offrir conçu par l'équipe de la bibliothèque était proposé aux visiteurs.



### **Le concours de Lego**

Le mois de novembre était consacré à l'architecture à la bibliothèque et c'est dans ce cadre qu'un concours de construction Lego était organisé.

**Félicitations à Loris** qui a remporté le 1<sup>er</sup> prix, suivi de Neïla et Cloé.

### **Les activités du mercredi**



Lecture



Bricolage



Carnaval

### **Rappel horaires modifiés :**

**Jusqu'au 13 mai inclus,**

**la bibliothèque ferme ses portes à 18h les lundis et mardis.**

Bibliothèque municipale Christian Pineau

tel: 02.43.40.86.50

18 rue Saint-Facile – 72150 Le Grand-Lucé

[bibliotheque@legrandluce.fr](mailto:bibliotheque@legrandluce.fr)

Retrouvez toutes nos informations sur notre site : [legrandluce.bibenligne.fr](http://legrandluce.bibenligne.fr)



Quelques temps forts dans la vie de notre école,



Nous avons fêté **Carnaval** dans les rues du Grand-Lucé.

Déguisés, nous sommes partis de l'école pour nous rendre en cortège sur la place du village. Cortège très hétéroclite puisque l'on pouvait y trouver de nombreuses princesses, quelques chevaliers, des policiers, des licornes...



Matinée **découverte des échecs** pour les classes de CE2/CM1, CM1 et CM2. En association avec l'USEP, les élèves de ces trois classes ont pu découvrir et s'initier à la pratique du jeu d'échec. Nous avons ainsi pu apprendre comment déplacer les pièces sur un échiquier et faire preuve de stratégie en nous affrontant sur de petits jeux.

Toutes les classes de l'école ont pu travailler en atelier avec l'enseignant responsable de l'exposition des **« Petits Scientonautes »** sur l'électricité, qui a été installée à l'école. Cette exposition, composée de modules interactifs nous a permis d'apprendre beaucoup de choses sur ce thème. A la suite de cette activité, la classe de CM2 a fabriqué son propre module interactif, il s'agissait d'un jeu de questions réponses.

Tous les modules fabriqués par les autres écoles de la circonscription de Montval sur Loir ont été exposés dans la salle des communs le 3 mars, par la suite, elles tourneront dans toutes les écoles ayant participé à cette opération.



Nous continuons à fréquenter **la piscine du Grand-Lucé**. Tous les élèves de l'école bénéficient de 8 séances de natation pour être de plus en plus à l'aise dans l'eau. Nous remercions tous les parents qui nous accompagnent lors de ces baignades.

Lundi 27 mars, grande journée **orientation et découverte du milieu forestier** pour quatre classes de l'école (CP, CP/CE1, CM1 et CM2). Nous avons randonnée et participé à des activités d'orientation en forêt de Bercé avec d'autres écoles du secteur.

***D'autres rencontres sportives et sorties sont prévues jusqu'à la fin de l'année scolaire.***

*En attendant ces petits moments exceptionnels, nous continuons d'apprendre, de lire, d'écrire, de compter et de profiter des récréations !*



Cross des écoles



**Restaurant scolaire : MISSION « ZERO DECHET »**

Pour poursuivre la mise en place du **self** au sein de notre restaurant scolaire, celui-ci a ouvert ses portes le 2 février dernier aux parents d'élèves, afin qu'ils puissent découvrir les lieux.

Guidés par les enfants, beaucoup de « papas » et « mamans » ont pris le temps de faire connaissance avec le nouveau système de restauration et ainsi voir de plus près ce fonctionnement de prise des repas des élèves des classes élémentaires.

Accueillis également par les agents communaux, encadrant le service de restauration, et par notre cantinière, nos visiteurs du jour ont pu déguster un goûter confectionné sur place avec des produits locaux.



Un reportage photos a été réalisé en amont par le prestataire Restoria avec

l'aimable participation de certains élèves. Nos petites « stars » du moment ont pu prendre la pose pour promouvoir ce projet et ainsi agrémenter la présentation faite aux parents.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir l'équipe enseignante de l'école maternelle et élémentaire ainsi que des représentants de communes voisines attirés par ce mode de service en restauration scolaire, nous avons pu leur

exposer les résultats quantitatifs et qualitatifs du fonctionnement de notre self, tant au niveau de l'accueil que les enfants lui ont réservé, tant au niveau des résultats plus que positifs en terme de gaspillage alimentaire.

**Merci** aux différents partenaires qui ont permis la mise en place de ce projet :

Mr SAULOU directeur Restoria, Mme MARQUER responsable marketing Restoria, Virginie BERTRAND cantinière, M.PICHON Menuisier, Vincent agent technique communal ainsi que notre service cantine qui le fait vivre chaque jour : Jessy qui aide à la préparation des repas puis, Valérie, Katia, Brigitte, Alicia, Ketty, Déborah et Françoise l'équipe municipale très investie.

*Les élus se félicitent de la mise en place de ce service et lui souhaitent un très bel avenir !*



**LA CANTINE VRAIMENT ENGAGÉE**







Suite au départ à la retraite d'Évelyne Branjonneau, la commune a recruté un nouvel agent ; **Charlise LAALAND**, en place depuis le mois novembre 2022, elle effectue la fonction d'adjoint d'animation sur l'accueil périscolaire et sur les remplacements cantine.

## Sports et Loisirs

### Espace Fitness et jeux -Terrain à bosses

#### Terrain des Farineaux



  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité



 AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT



Agrandir l'image



C'est trop bon de faire du sport!

Montant de cet investissement;

9 engins Fitness : 12 759€ HT

Rocher d'escalade et Table de Ping-pong : 15 122€ HT

**Coût global de l'opération : 39 924€ HT**

**Subventionné à hauteur de 17 000€**

Le **matériel Fitness** est désormais installé, le mois d'avril devrait accueillir les 2 jeux prévus, la **Pyramide** et le **Tourniquet**.

Notre **table de Ping-pong** implantée au terrain multisports, doit être changée, son plateau n'étant pas plan, l'eau de pluie ne s'évacue pas correctement.





**TRAIL URBAIN**

**USA LE GRAND-LUCÉ**

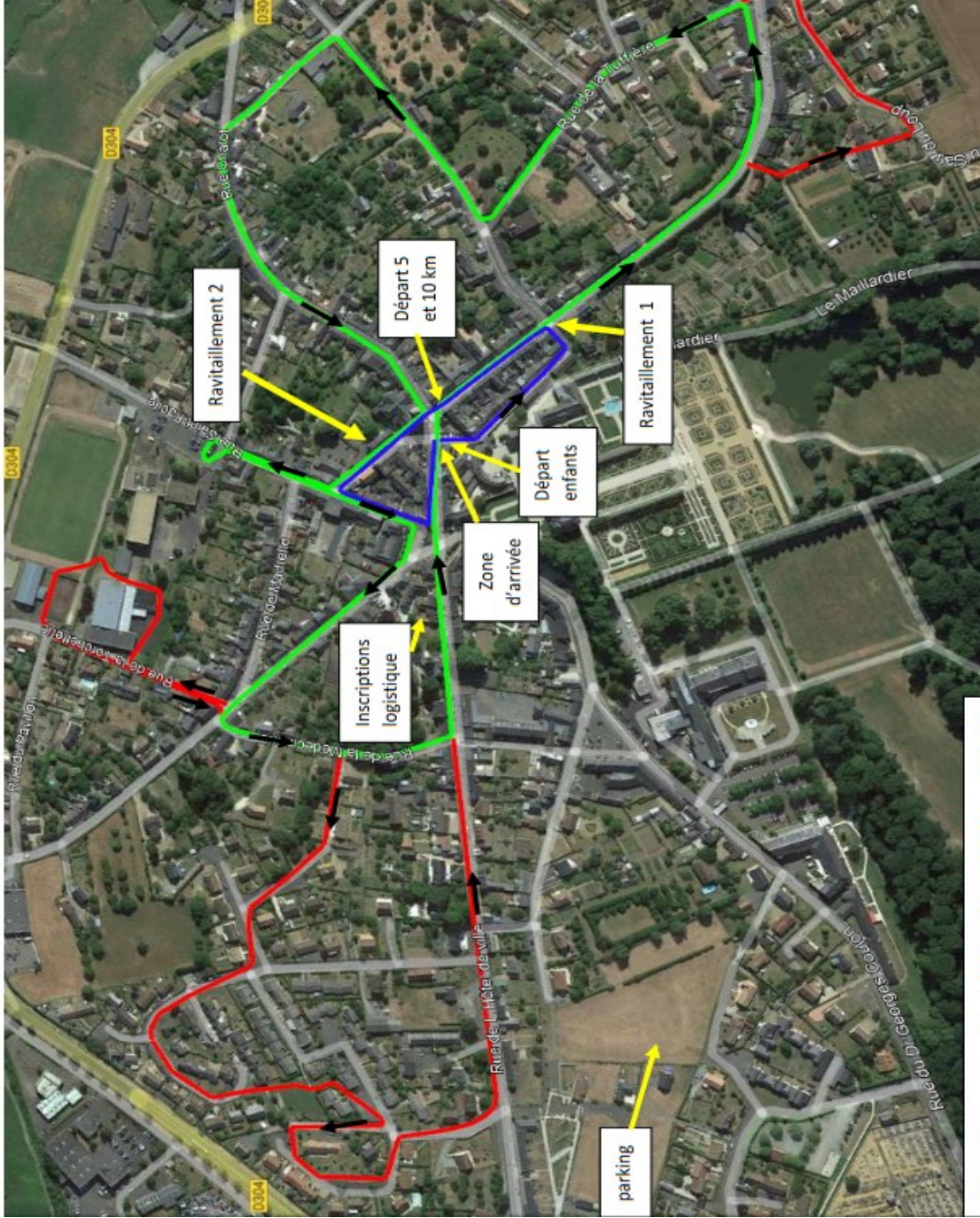
**La Ronde de Fredo**

**SAMEDI 27 MAI 16H45 / 20H**

**RANDO 5KM**  
**ENFANTS 1KM/2KM**  
 Départ place de l'église

**inscriptions klikego.com**

10km  
5km



Départ course enfant (12 – 15 ans) 2 km : 16h45  
 Départ course enfant (6 – 11 ans) 1 km : 17h  
 Randonnée 5,4 km : 17h15  
 Départ course 5 km : 18h15  
 Départ course 10 km : 19h

- parcours 5 km (2 boucles de 2,5 km)
- parcours 10 km (2 boucles de 5 km)
- parcours enfant (boucle de 520 m) (2 tours ou 4 tours)



Organisé par la commune, le Challenge Inter-associations est une animation où concourent associations, personnel communal, élus... C'est une rencontre amicale, sportive et ludique. Les équipes constituées doivent s'affronter sur différents ateliers jeux, concoctés pour l'occasion.

**Ouvert à tous, venez soutenir et encourager toutes ces forces vives de notre commune.**

**Nous vous donnons rendez-vous samedi 3 juin à partir de 13h30, au stade.**

**Ambiance et convivialité garanties !**



**Travaux**

« Voilà, c'est fini .... »

Cela fait plus d'un an que nous vous parlons de l'avancement des travaux de la **rue de l'hôtel de Ville** par le biais de notre petit journal, vous avez supporté avec patience et compréhension pendant près de neuf mois ces travaux.

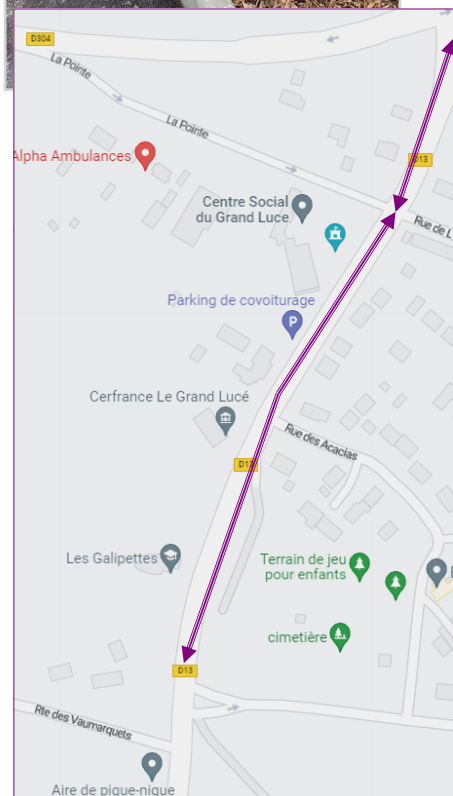
C'est maintenant avec grand plaisir que nous pouvons vous annoncer la fin de ce chantier, ce dernier s'est déroulé sans accident de travail pour le personnel et sans incident pour les usagers. La commune remercie et félicite l'ensemble des intervenants qui ont permis cette belle réalisation.

**Nous tenions également à remercier l'état qui nous a octroyé une subvention de 140 040€ ainsi que le département qui a contribué à hauteur 20 000€.**

**Le budget final de l'opération se porte à 800 000€ TTC,** il était initialement prévu à

730 000€ TTC. Les raisons de cette différence de coût est principalement due :

- Aux aménagements en cour de chantier demandés par la commune
- À la crise énergétique qui a eu un fort impact sur les formules de révision prévues dans le cadre des marchés publics.



**PRÉFET DE LA SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Hasard du calendrier, le département a sollicité la commune en début d'année pour refaire l'**enrobé de la rue de Belleville** qui arrive en fin de vie. Un enduit bicouche gravillonné sera mis en œuvre entre le carrefour de la rue de l'Hôtel de ville et la RD 304, de plus un enrobé sera posé entre la rue de l'Hôtel de ville et la rue George COULON.

Ces travaux d'un montant de 55 000€ TTC seront financés à hauteur de 19 590€ par le département.

*« Ce projet non prévu initialement mais devenu nécessaire pour ne pas laisser la chaussée se dégrader, viendra finir l'embellissement de l'entrée principale de notre village. »*



Suite à la délivrance du permis de construire et la purge du délai de recours aux tiers, nous avons pu engager la poursuite du montage du dossier de consultations permettant la mise en concurrence d'entreprises pour la réalisation de ce chantier.

Le dépôt du dossier d'appel d'offre a été finalisé début mars et la mise en concurrence établie au 16 mars 2023.

La remise des offres des postulants pour la réalisation de ces travaux sera close courant avril avec l'établissement du rapport d'analyse de la Maitrise d'œuvre engageant la notification des marchés d'offres le mieux-disant techniquement et financièrement.

A l'issue de cette étape la période de préparation du chantier sera effective avec la commande des matériaux utiles à la réalisation et la mise au point technique entre chaque corps d'état. Espérons que les tensions actuelles que subit le marché nous soient des plus favorables pour la réalisation de cette belle vitrine présentant un nouveau souffle à notre cœur de ville.



### Porche et portail des Communs

Suite à un accident de la route survenu il y a quelques mois, notre porche et portail ont été très abîmés, il a donc fallu les refaire entièrement. L'œuvre en bois a été réalisée par M. Pascal Plouseau, les ferronneries par BMS et la peinture par l'entreprise Trassart.

Le coût de cette opération a été en grande partie pris en charge, par les assurances. Les peintures manquantes seront faites en automne afin de laisser le bois prendre sa place.



**Entreprise Trassart**

B.M.S

maintenance industrielle

**PASCAL  
PLOUSEAU  
MÉNUISERIE**

### Régie interne

En début d'année, la municipalité a acquis deux nouvelles cuves de stockage pour le GNR (Gazole Non Routier) et le gazole afin de remplacer les anciennes en acier. Les nouvelles répondent aux normes car elles possèdent une double paroi et un indicateur de fuite. De plus, elles sont équipées d'une station murale avec volucompteur et filtre. Cela permettra une meilleure visibilité pour les commandes et les consommations de chaque véhicule.



Avec un mois de février très sec et un niveau des nappes phréatiques très bas, il a été décidé de ne pas installer de jardinières de géraniums en centre bourg. L'an dernier, au mois de juillet, un arrêté interdisait totalement l'arrosage de celles-ci. Toutefois, nos bacs disposant d'un volume de terreau plus important continueront à être fleuris, car résistant mieux à la sécheresse. Avec des événements climatiques extrêmes plus fréquents, une réflexion sur la gestion et le stockage de l'eau s'imposera à notre commune pour l'arrosage.





Créée en 1880, La Musique Municipale du Grand Lucé fait partie de l'histoire et du patrimoine de la commune. Des familles entières et de nombreuses générations ont été vues dans les rangs de cette association, qui a pour objectifs de promouvoir et de diffuser la musique et la culture à tous les habitants mais surtout de prendre plaisir à jouer ensemble et animer nos villages.

On peut notamment la voir déambuler et rythmer les événements comme les comices, les commémorations, le 14 juillet ou le bric à brac. Elle est aussi à l'origine d'une soirée dansante en début d'année et de la Fête des Pissenlits en avril, d'environ 2 concerts par an et depuis l'an dernier d'un apéro/concert lors de la fête de la Musique du Grand-Lucé.

Près de 40 musiciens (nes) de tout âge forment l'association et essaient de suivre les tendances et goûts musicaux d'aujourd'hui, la Musique continue de faire appel à tous les musiciens (nes) du territoire, de tout niveau, jouant tout type d'instrument et bénévoles désireux de pratiquer l'instrument en groupe, pour rythmer leurs envies. Les répétitions ont lieu tous les vendredis soirs à la salle des communs dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Elle doit sa longévité à la formation musicale de l'école de Musique «Les Lyres Lucéennes », dont elle fût l'une des créatrices en apportant aux enfants et aux adultes de nos communes, l'apprentissage de la pratique instrumentale.

En 2021, une jeune équipe a pris le relais dans la gestion de l'association ;

**Président** : CHEVALLIER Arnaud (33ans) - **Vice-président** : LEBERT Pierre (25ans)  
**Secrétaire** : COMBIS Vanessa (36ans) - **Secrétaire adjointe**: GONSARD Pascaline (29ans)  
**Trésorière** : CLÉMENT Élodie (38ans) - **Trésorier adjoint** : ROUSSEAU Nicolas (45ans)  
 et **Ludovic VAUDOUX (40ans) à la direction**

Au programme de 2023 de nombreux projets comme le développement d'un répertoire dynamique et varié, l'acquisition de tenues pour honorer notre nouveau logo, etc...  
 Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'association ou simplement pour plus d'informations, contacter Mr Chevallier au 06.37.29.48.21 ou <https://musicdugrandlucé.fr/gd>  
 ou pour nous suivre : <https://www.facebook.com/musiquedugrandlucé>



## Comité des FÊTES

Suite à l'Assemblée Générale du **Comité des Fêtes** du 16 janvier 2023, un nouveau bureau a été élu, comme suit :

**Président** : GENELLE Philippe - **Vice-président** : BOURREAU Pierre  
**Secrétaire** : MOREAU Amarillys - **Secrétaire adjointe**: BERGEOT Sabrina  
**Trésorier** : RICHERT Didier - **Trésorier adjoint** : GENELLE Dylan

Deux **commissaires aux comptes** : Isabelle et Patrick GUET

De plus, **40 bénévoles** permettent le bon fonctionnement de cette association.

**Le bureau remercie les anciens membres** : Chantal Guet, Eliane Ledru, Nicole Richert, Nicole Brebion, Alain Barrier et Bernard Bénard.



*Les élus sont très heureux que le comité des fêtes ait retrouvé de nouveaux membres et continue son action, essentielle pour animer notre village !*



**Collège Paul Chevallier 25 rue Saint Facile 72150 LE GRAND LUCÉ**



*Le collège Paul Chevallier accueille 300 élèves répartis sur 12 classes, il compte 3 classes par niveau.*

Une quarantaine d'adultes accompagnent, encadrent et font progresser les élèves tout au long de l'année.

Nous accueillons aussi des élèves en situation de handicap dans le cadre du dispositif ULIS.

En plus des cours obligatoires, le collège offre la possibilité d'apprendre le Latin dès la 5<sup>ème</sup> et à la rentrée prochaine, une option Langue et Civilisation étrangère (anglais) en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup> sera ouverte.

De nombreuses activités sont proposées sur la pause méridienne (chorale, club théâtre, club math, club manga, club karaoké, club art, club foot, UNSS...).

Le collège bénéficie aussi d'un partenariat fort avec le centre social rural de Lucé pour l'animation de son foyer.

L'association sportive du collège très dynamique, offre une pratique sportive régulière aux élèves, et dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), propose des rencontres entre différents collèges tout au long de l'année.

Le CDI (Centre de Documentation et d'Information) du collège reçoit chaque jour de nombreux élèves souhaitant travailler un devoir, lire, faire des recherches ou simplement emprunter un roman, une BD, un manga...

Au gré des rénovations menées par le conseil départemental, l'ancien collège des Farineaux se modernise à l'image de son restaurant scolaire.

Récemment, la salle d'étude a été refaite à neuf, son matériel innovant permet aux élèves de s'y sentir bien pour étudier et échanger.

De grands travaux sont annoncés pour cet été : la construction d'un ascenseur en extérieur, la réfection de l'ensemble des sanitaires, l'installation d'une rampe d'accès en façade et le déménagement de l'infirmerie.

Le collège utilise les nombreuses infrastructures sportives du Grand-Lucé : gymnase, dojo, stade, city stade, piscine...

En ce qui concerne le matériel, la dotation informatique du collège vient d'être remise à neuf par le département dans le cadre du Plan Numérique Collège : les élèves utilisent désormais des ordinateurs neufs et des tablettes arrivées il y a tout juste un an.

Pour les adolescents, le menu de la cantine revêt une importance capitale, c'est pourquoi l'équipe de cuisine propose des repas riches et variés, recueillant l'approbation des élèves et des adultes.

Les agents du département travaillent quotidiennement pour que l'établissement soit accueillant et bien entretenu.

Les élèves participent à la vie du collège par l'intermédiaire de leurs délégués, des éco-délégués et du conseil de la vie collégienne. Ils ont mis en place cette année, le recyclage du papier.

L'Association des Parents d'élèves du collège (APEPC) participe aussi à la vie de l'établissement, et aide à financer de nombreuses actions.



Le Principal, Sébastien Thévenon

site du collège (<https://clg-paulchevallier.sarthe.e-lyco.fr/>)

**Portes ouvertes du collège, vendredi 12 mai à partir de 17h30. Venez nombreux !**



## Un peu d'histoire

Notre territoire est issu de la fusion des 3 communautés de communes historiques, Loir et Bercé, Val-du-Loir et Lucé. Elle exerce la compétence « collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés », qu'elle délègue à 2 syndicats : le syndicat mixte du Val-de-Loir (SMVL) et le SYVALORM.

3 modes de tarification étaient en application sur notre territoire, lors de la fusion :

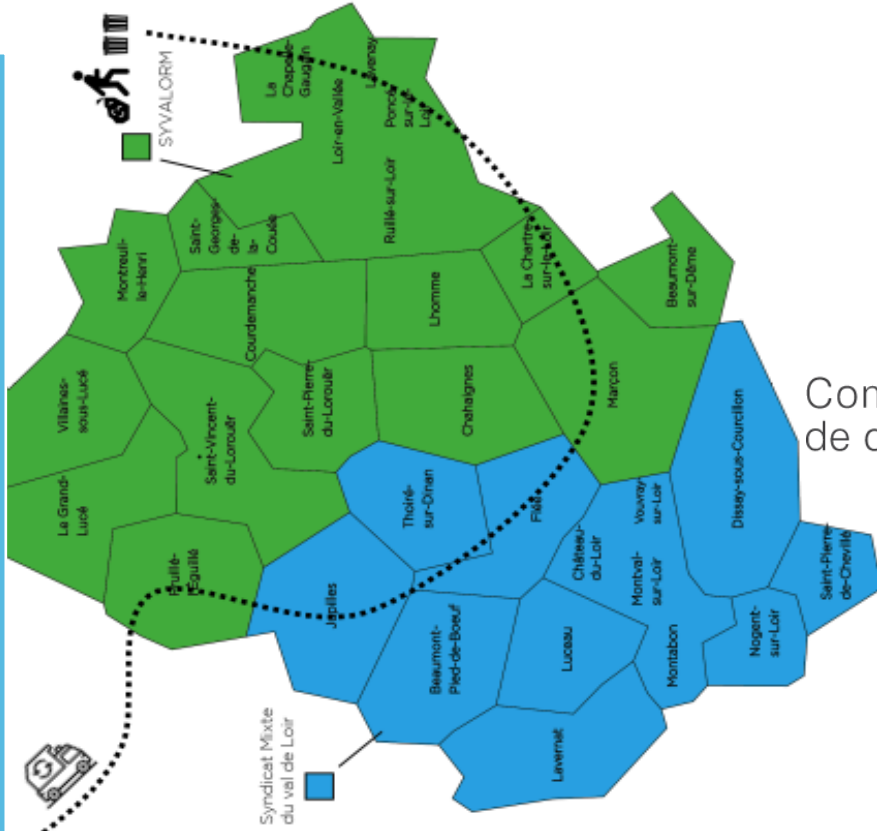
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sur Val du Loir
- La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) sur Loir et Bercé
- Et la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (REOMi) sur Lucé

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le syndicat mixte du Val-de-Loir (SMVL) a fait le choix de passer également en TEOM, laissant sur notre territoire uniquement le secteur de Lucé sous REOM.

La Loi NOTRe a rendu la coexistence de ces différents modes de facturation interdite au-delà d'un délai de 7 ans à l'issue de la fusion, obligeant notre communauté de communes à adopté un mode de facturation unique sur l'entière de son territoire.

Par délibération en date du 29 septembre 2022, le conseil communautaire a donc décidé d'instituer la TEOM sur l'entière de son territoire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## Passage de la Redevance Incitative à la Taxe d'Enlèvement des OM



Communauté de communes



## Ce qui change pour le particulier

Aucune facture de redevance ne sera envoyée aux particuliers

La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera visible sur l'avis de taxe foncière reçu par les propriétaires courant octobre (dans la colonne Taxe d'ordures ménagères)

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS						
Taxes foncières 2023	Commune	Syndicat de communes	Majoration communale	Taux additionnels	Taux incitatif ménagères	Taux (0,0500)
Taux 2021	43,38 %	%	4,00 %	%	%	%
Taux 2022	43,38 %	%	4,00 %	%	1,74 %	%
Adresse						
Base	1826		1626		1826	
Cotisation	791		73		219,12 €	
Cotisation totale						

Le taux de la TEOM 2023 sera voté par le conseil communautaire avant le 15 avril 2023.

La TEOM peut être payée de manière mensualisée.

Pour les propriétaires déjà mensualisés pour leur taxe foncière ...

L'échéancier peut être modifié dès janvier pour éviter le paiement de la totalité de la TEOM en octobre.

Pour cela, se rendre sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Puis aller dans la rubrique « paiement » et dans « gérer mes contrats de prélèvement ».

Pour les propriétaires non mensualisés pour leur taxe foncière :

Il est possible de mettre de place un échéancier en se rendant sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Sans démarche de votre part, le règlement de la TEOM se fera en complément de la taxe foncière en octobre.



Passage de la Redevance Incitative à la Taxe d'Enlèvement des OM



Syndicat Mixte du Val de Loir  
pour collectes et traitement  
des déchets

## La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

5 bis boulevard Fisson  
72800 Le Lude  
02.43.94.86.50

contact@syndicatvaldeloir.fr  
[www.syndicatvaldeloir.fr](http://www.syndicatvaldeloir.fr)

Communauté  
de communes



Les consignes  
de tri et les modalités  
de collecte  
restent inchangées !



11, rue Henri Maubert  
72120 Sant Calais  
02.43.35.86.05  
[www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr)

**Pour les locataires** : il faut vous rapprocher de votre propriétaire. Le règlement de la TEOM peut se faire de 2 manières :

Augmentation des charges mensuelles **ou** Paiement de la totalité en novembre lors du règlement de votre loyer.

**Pour les professionnels** : La taxe d'Ordures Ménagères apparaîtra sur votre avis de taxe foncière 2023.

Vous pouvez bénéficier d'une exonération pour votre local professionnel si vous ne disposez d'aucun bac d'ordures ménagères et que vos déchets sont traités selon une filière spécifique (contrat de collecte auprès d'un prestataire privé).

Une demande d'exonération est à adresser à la communauté de communes avant le 15 septembre 2023 pour une exonération en 2024.

**Attention** : une facture complémentaire de redevance d'ordures ménagères sera émise courant mars 2023 à destination des ménages et des professionnels pour les levées supplémentaires réalisées au cours de l'année 2022, ainsi que les nouveaux ménages arrivés sur le territoire courant 2022.



**SYVALORM** : 11 rue Henri Maubert 72120 Saint CALAIS  
Tel : 02 43 35 86 05 ou site web : <https://www.syvalorm.fr>  
Accueil du public : du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

**MOINS JETER en COMPOSTANT**

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2024 :**  
Obligations réglementaires sur le tri  
à la source des biodéchets\*  
pour tous en Europe

Mise en œuvre de solutions de  
compostage de proximité  
(Compostage individuel et partagé)

\* Les biodéchets, ce sont les déchets  
alimentaires et des autres déchets naturels  
biodégradables.

Les ordures  
ménagères sont  
constituées de 30%  
de biodéchets\*.

En compostant à  
domicile cette part  
valorisable nous  
réduisons d'autant  
les tonnages  
collectés, donc les  
coûts d'élimination,  
et soulageons notre  
bac des ordures  
ménagères

Gages de réussite du  
compost :

Aérer, mélanger et  
équilibrer les apports  
secs et humides !

Je réduis ma  
poubelle et  
produis un  
engrais  
naturel



**Quels déchets composter ?**

**Déchets de jardin :**

- ✓ Tontes
- ✓ Feuilles
- ✓ Tailles de haie
- ✓ Plantes
- ✓ Petits branchages

Composter  
permet de  
réduire ses  
ordures  
ménagères de  
30% !

**Déchets de cuisine :**

- ✓ Epluchures de fruits et légumes
- ✓ Marc de café, filtres, dosettes souples, sachets de thé
- ✓ Coquilles d'œuf
- ✓ Essuie-tout/mouchoirs
- ✓ Restes de repas (sauf viande/poisson)

Composteurs en  
vente auprès du  
SYVALORM :  
Rendez-vous sur le site  
[syvalorm.fr](http://syvalorm.fr) onglet :  
« j'évite les déchets ».

**2 modèles disponibles :**

- Bois : 300l (72Hx70L cm) **25 euros**
- Plastique recyclé : 650l (85Hx120L cm) **30 euros**

Dans la limite de 2 composteurs par foyer

Calendrier disponible en mairie

**Calendrier de collecte 2023**

**JOUR DE COLLECTE DE VOTRE COMMUNE**  
Ordures ménagères et emballages recyclables collectés le même jour

**Attention :** Je veille à bien sortir mes bacs et sacs la veille au soir du jour de collecte.

**La Ferté-Bernard :**  
Semaine impaire - Bac + emballages  
Semaine paire - Bac uniquement

Plus d'infos et vos démarches en ligne : [www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr)

**JOUR FÉRIÉ** et jours suivants  
> collectes décalées au lendemain du jour habituel (jusqu'au samedi)

**JANVIER** LU MA ME JE VE SA DI  
52 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

**FÉVRIER** LU MA ME JE VE SA DI  
5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28

**MARS** LU MA ME JE VE SA DI  
9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

**AVRIL** LU MA ME JE VE SA DI  
13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

**MAI** LU MA ME JE VE SA DI  
18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

**JUIN** LU MA ME JE VE SA DI  
22 23 24 25 26 27 28 29 30

**JUILLET** LU MA ME JE VE SA DI  
26 27 28 29 30 31

**AOÛT** LU MA ME JE VE SA DI  
31

**SEPTEMBRE** LU MA ME JE VE SA DI  
36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52

**OCTOBRE** LU MA ME JE VE SA DI  
39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52

**NOVEMBRE** LU MA ME JE VE SA DI  
44 45 46 47 48 49 50 51 52

**DÉCEMBRE** LU MA ME JE VE SA DI  
48 49 50 51 52





**Un syndicat mixte pour gérer les actions de restauration de nos cours d'eau.**

Depuis janvier 2023, le Syndicat mixte des bassins du Loir et de la Braye (SMBLB) gère tous les travaux effectués dans la cadre de la GEMAPI, "Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations".

Ce syndicat intervient sur les affluents des rives droites du Loir et de la Braye situés en Sarthe. Il est piloté par les quatre communautés de communes concernées par ce périmètre : Loir-Lucé-Bercé, l'Huisne Sarthoise, la Vallée de la Braye et de l'Anille et le Gesnois Bilurien. Des élus représentent chacune des communautés de communes au sein d'un conseil syndical chargé d'administrer le syndicat.

Les deux techniciens de cette nouvelle structure sont installés au sein de la maison des services à la Chartres-sur-le-Loir.

En créant ce syndicat mixte, les quatre communautés de communes partenaires, affirment leur volonté d'agir ensemble sur un périmètre cohérent de bassins versants et une solidarité entre l'amont et l'aval, en privilégiant une gestion intégrée de proximité. Le SMBLB devient ainsi un acteur majeur du grand cycle de l'eau pour en préserver la ressource et la qualité.

**Quel type de travaux ?**

Les travaux à réaliser dans le cadre de la compétence GEMAPI, issus d'un diagnostic territorial, amélioreront le cours d'eau avec un bénéfice pour la biodiversité et réduiront les risques d'inondations. Le programme d'actions permettra de préserver la biodiversité et d'améliorer la qualité de l'eau des rivières par des travaux de rehaussement du cours d'eau pour éviter la baisse de la nappe phréatique, la déviation du tracé pour retrouver le lit d'origine, l'ajout de cailloux et granulats pour ralentir le débit..., Sont aussi prévues des actions sur le rétablissement de la continuité écologique, qui assurera aux poissons et aux sédiments une remontée et une descente des rivières sans obstacle. Ces opérations pourront concerner différents ouvrages tels que des ponts ou des moulins.

***L'agence de l'eau et la Région subventionnent ces interventions à hauteur de 80%.***

**Conseil de Développement Territorial**

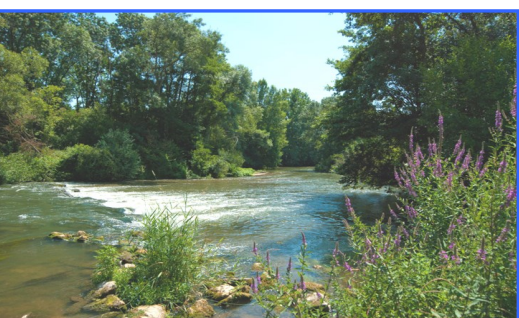


**Sentier pédestre au fil du Loir, un projet pour tous !**

Notre Pays Vallée du Loir est riche de son patrimoine culturel, architectural, agricole, touristique, ...; cette richesse est valorisée via différents vecteurs : les acteurs touristiques dont l'Office du Tourisme de la Vallée du Loir, les acteurs économiques qui assurent entre autre le développement d'équipements touristiques de qualité tels que les différents circuits de randonnée pédestre, etc... Le Conseil de développement territorial, avec sa volonté de contribuer à mieux définir l'identité de notre territoire, a imaginé un projet de sentier au plus près de la rivière



permettant de relier différents sentiers existants en les dotant d'un balisage et d'une signalétique communs pour informer les randonneurs, les touristes, les promeneurs locaux... de l'existence de sites intéressants et marqueurs de notre belle Vallée du Loir. Plus précisément, ce sentier "au fil du LOIR" pourrait voir le jour en reliant les tronçons déjà fonctionnels (Bazouges/Cré-sur-le Loir, La Flèche, Luché Pringé, Le Lude, Vaas, Marçon...), en accord avec les propriétaires et locataires fonciers. Ce sentier s'écartera du Loir dans les bourgs pour contribuer à la vie économique locale ou en valorisant telle ou telle curiosité patrimoniale. L'accès au bord du Loir, qui est une rivière domaniale depuis le lieu dit «La Pointe» à Chahaignes jusqu'à Bazouges-Cré sur le Loir, est permis à tout piéton en vertu d'une servitude dite de marchepied. Ce sentier large de moins de 3 m, pourrait faire le lien avec d'autres sentiers (GR5, 40 plus belles randonnées en Vallée du Loir...) pour compléter des boucles communales et mettre en valeur les curiosités locales.



Il reste encore beaucoup de travail de pédagogie à déployer, de conciliations à établir avant d'aboutir à un résultat. Mais fort du soutien du plus grand nombre, la légitimité du Conseil de développement territorial n'en sera que plus grande pour avancer sur ce chemin encore sinueux mais prometteur d'un sentier en bord de Loir où il fera bon flâner !

Pour plus d'informations sur ce projet, envoyez un message à :

[conseil.developpement@pays-valleeduloir.fr](mailto:conseil.developpement@pays-valleeduloir.fr)



## **Gobelets réutilisables Écocup**

*Dans une logique de réduction des déchets à la source et afin d'accompagner les organisateurs d'événements dans leur démarche de développement durable, le Département a décidé de financer la fabrication de gobelets réutilisables.*

**Le Département de la Sarthe propose la mise à disposition gratuite de gobelets réutilisables.**



### **À QUI S'ADRESSE CE PARTENARIAT ?**

**Aux associations organisatrices d'événements culturels et sportifs.**

Les gobelets sont conditionnés en cartons de 500 exemplaires. Les demandes de gobelets sont donc réservées à des manifestations nécessitant au minimum 500 gobelets réutilisables.

### **QUELS GOBELETS ?** Il s'agit de gobelets d'une contenance de 25 cl.

D'autres supports peuvent être fournis sur demande (translucides, sans visuel). Les gobelets fournis en priorité sont avec un visuel du Département de la Sarthe. Des gobelets personnalisés avec un visuel de l'événement peuvent être réalisés, sur validation du Département.

Les sites du Département ▾



### **COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?**

La demande doit se faire en ligne sur votre compte particulier via le [formulaire de demande de gobelet Écocup](#) au minimum 2 mois avant l'événement, en fournissant ses coordonnées complètes.

Le Département crée en ligne le compte correspondant à l'association demandeuse.

L'organisateur reçoit un identifiant et un mot de passe par e-mail et doit ensuite renseigner en ligne sa demande en fournissant des informations détaillées sur l'événement concerné.

L'inscription de la manifestation en ligne permet d'estimer les besoins en gobelets et formaliser le partenariat.

<https://www.sarthe.fr/developpement-territoires-environnement/sarthe-durable/gobelets-reutilisables>

## **AIDE DU DÉPARTEMENT DE LA SARTHE**



### **Le Département crée une action en faveur de la gestion raisonnée de l'eau**

#### **Soutien financier pour les systèmes de récupération des eaux de pluie**

Le Département de la Sarthe est confronté à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents ainsi qu'à une augmentation des températures moyennes et une réduction du volume des précipitations estivales. La collectivité a donc souhaité créer des actions en faveur de la gestion de l'eau, avec notamment la création d'une aide à l'acquisition de réservoirs de récupération d'eau pluviale. En effet, ces réservoirs permettent de réduire l'impact d'une forte pluie sur le réseau d'évacuation, et ensuite de restituer progressivement cette eau au milieu, à l'arrosage des plantes et ainsi soulager la consommation d'eau puisée, traitée et distribuée.

L'aide à l'acquisition d'un réservoir de récupération d'eau de pluie et du matériel de raccordement représentera environ 30% de la facture, qui sera située entre 100 € et 500 €. Cette aide du Département est destinée aux résidents sarthois, propriétaires ou locataires, de même qu'aux collectivités. Les projets soutenus doivent être d'une capacité minimale de 1m3 et correspondre à des usages extérieurs et domestiques. Le réservoir doit être opaque et d'une couleur adaptée à son environnement, et acheté dans un magasin en Sarthe. La demande de subvention doit être accompagnée de la facture et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il faut certifier sur l'honneur qu'il s'agit d'une première installation de réservoir et s'engager à respecter les règlements en vigueur.

**Le dossier de demande est téléchargeable sur [www.sarthe.fr/SARTHE-DURABLE](http://www.sarthe.fr/SARTHE-DURABLE) et sera à retourner au :** Département de la Sarthe Service Eau et Rivières Domaniales

Place Aristide Briand – 72000 Le Mans ou par courriel : [celine.jallot@sarthe.fr](mailto:celine.jallot@sarthe.fr)





Projet "Carbocage"

pour une gestion écologique des haies agricoles.

Dans le cadre de sa politique en faveur de la transition énergétique, le Département a souhaité engager une démarche de stockage de carbone dans les haies en accompagnant les exploitants agricoles vers une meilleure gestion de ces massifs végétaux.

Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental de la Sarthe était ravi de signer la convention entre l'association ligérienne Solenat ( qui développe des projets environnementaux) et le Département de la Sarthe. Convention signée le vendredi 2 décembre 2022, en présence de François Boussard, Président de la commission Développement Durable et Transition énergétique et Frédéric Beauchef, vice-président conseiller départemental du canton.

C'est une politique en faveur de l'agriculture, mais aussi de l'environnement, qu'a présenté Dominique Le Mèner, "On arrive ici à concilier deux éléments importants, à la fois le côté économique d'une entreprise agricole, mais aussi la charge que représente l'entretien des haies et leur valorisation".

Ce projet « Carbocage », porté par l'association Solenat, s'appuie sur la méthode haies du label « Bas Carbone ». L'objectif est d'optimiser à la fois la « séquestration » du carbone et les autres qualités écologiques des haies (biodiversité, qualité de l'eau, lutte contre l'érosion) par des méthodes d'entretien adaptées. L'association aura pour mission :

- d'identifier les agriculteurs volontaires ;
- de réaliser un plan de gestion durable des haies (diagnostic et plan d'actions) sur 15 ans ;
- d'assurer le suivi technique de la réalisation ;
- de réaliser un audit final permettant d'obtenir des certificats crédits carbone.

A l'heure actuelle, cette action de gestion durable des haies est réalisée dans cinq exploitations Sarthoises, avec le projet d'en accompagner dix par an, par la suite.

**Le Département Sarthois contribue à hauteur de 400 000 € pour la totalité du partenariat "Carbocage".**

Une haie bocagère a des propriétés écologiques indispensables, pour préserver la biodiversité, ralentir la filtration de l'eau, limiter les écoulements sur les parcelles agricoles... Dans le projet Carbocage, la méthode est incitative pour les agriculteurs et c'est pour leurs propriétés en matière de stockage de carbone que ces végétaux sont valorisés :

- en moyenne, 100T équivalents CO<sub>2</sub> sont "séquestrés" par les haies, sur une période de 5 ans .





Pâques, des chocolats gourmands pour une fête savoureuse et aussi pleins d'autres idées cadeaux sur Loircoshop.

Achat par carte bancaire sécurisé | Retrait en boutique | Livraison à domicile via colissimo

## Commerces

### Jasnnières

Le vin blanc incontournable de notre région

[Découvrir](#)

### Prenez soin de vous cet hiver

Découvrez nos offres pour passer un excellent mois de janvier

[Découvrir](#)

### Nouveauté

Découvrez les derniers articles mis en ligne

[Découvrir](#)



Les Top Produits

Les offres du moment



## LOIRCOSHÔP, la boutique en ligne de Loir Lucé Bercé !

Dans le cadre du développement économique et numérique du territoire et pour accompagner au mieux les commerçants et artisans de la Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé, les élus ont fait le choix d'investir dans une solution numérique, soutenue par la Banque des Territoires.

### Vendre en ligne les offres locales

Lancée depuis octobre 2022, cette plateforme web permet aux commerçants et artisans de commercialiser leurs offres en ligne. Aujourd'hui, plus de 380 offres et plus de 30 commerces et artisanats sont visibles sur LOIRCOSHOP. Il s'agit notamment de sacs et petites maroquineries, d'accessoires pour enfants, de vins et bières, de cosmétiques, d'objets de décoration, d'alimentation, de fleurs ... proposés par des enseignes locales situées à la Chartre-sur-le-Loir, Thoiré-sur-Dinan, Marçon, Montval-sur-Loir, Le Grand-Lucé, Saint Georges de la Couée, Montreuil-le-Henri, Jupilles, Villaines-sous-Lucé, Loir-en-Vallée ...

### Livraison à domicile ou retrait en boutique

Inspiré du fonctionnement des sites e-commerce, LOIRCOSHÔP permet d'acheter en ligne grâce à un système de paiement par carte bancaire sécurisé, de retirer son colis en boutique selon la date et l'heure définie, ou bien d'être livré directement chez soi par colissimo.

Rendez-vous sur le site [www.loircoshop.com](http://www.loircoshop.com) pour découvrir les boutiques près de chez-vous.

### Utilisation concrète pour les professionnels

Chaque professionnel qui souhaite vendre ses produits ou promouvoir son activité sur LOIRCOSHÔP est autonome. Il accède à sa boutique en ligne avec ses accès sécurisés et gère ses offres comme il le souhaite.

La 1<sup>ère</sup> année d'utilisation est offerte par la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé.

**Pour plus d'informations :** Hélène PÉAN au 06 30 22 09 83 ou par mail sur [bonjour@loircoshop.com](mailto:bonjour@loircoshop.com).

## Nouveau professionnel



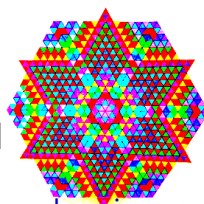
**SÉBASTIEN ZABLOCKI**  
ÉNERGÉTICIEN

« Développer sa conscience de la vie par le soin »

2 bis rue Léon AUBERT le Grand-Lucé

[www.sebastienzablocki.fr](http://www.sebastienzablocki.fr)

Tel : 07 52 02 35 98



**Bienvenue !**

### Directeur de la publication :

Pascal DUPUIS

### Comité de rédaction :

Sylvie CHARTIER, Jérôme LÉONARD, Anaïs BRIFFAULT, François PLOUSEAU, Patrice BREBION, Jean-François PIGNON et Isabelle AUBERT.

### Imprimeur : ITF Mulsanne

Imprimé avec encre végétale

Papier 100 % recyclé.

Distribution : La Poste

Imprimé en 1 000 exemplaires.